



SciencesPo.

Chaire  
Santé



## Séminaire Violences faites aux femmes et santé 27-28 janvier 2014

En 2013, la chaire santé de Sciences Po et ses partenaires ont mené un séminaire sur la santé des femmes. Son objectif était de faire le point sur l'état des connaissances dans ce domaine et d'élaborer des recommandations. Ce séminaire a rencontré un vif succès et a donné lieu à une publication (« [Mieux prendre en compte la santé des femmes](#) », Editions de Santé, Presses de Sciences Po), puis à un colloque. La fin des échanges avait été consacrée à deux thématiques transversales, la précarité et les violences faites aux femmes. Il s'agit aujourd'hui d'approfondir cette dernière problématique en étudiant les dispositifs d'aide et d'accompagnement et en émettant des préconisations. De la même manière que le séminaire sur la santé des femmes appelait à intégrer le genre dans les politiques de santé publique, ce séminaire prendra en compte les violences faites aux femmes en tant que déterminant de santé.

La Chaire santé de Sciences Po et ses partenaires, la Mutualité Française, la MGEN, la Haute Autorité de Santé,, avec le soutien de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), souhaitent ainsi à travers ce nouveau séminaire de réflexion, élaborer des pistes possibles en matière de politiques publiques pour mieux prendre en charge sur le plan sanitaire et juridique les femmes victimes de violences.

Les objectifs du programme sont :

- de dresser un état des lieux : fréquence et type de violences faites aux femmes, d'identifier les sources de données et de présenter les offres d'aides et d'accompagnement faites aux femmes victimes de violences ;
- de s'interroger sur les retentissements de ces violences sur la santé des femmes ;
- de porter une attention toute particulière à la question de la prise en charge en interrogeant le circuit des victimes : urgences, et à moyen terme l'offre de soutien et de prise en charge qui peut leur être proposées, plaintes à la police ou à la gendarmerie, constat en unité médico-judiciaire (UMJ) ;
- de bien préciser les conséquences d'une incapacité temporaire de travail (ITT) sur le plan juridique et de s'interroger sur la formation des médecins à appréhender la violence faites aux femmes et à faire des ITT.

A la suite des réflexions menées par les participants et les échanges avec les intervenants pendant le séminaire, un rapport sera réalisé reprenant les recommandations de ce groupe de travail.

Des places sont proposées, en nombre limité, aux personnes concernées par les problématiques des violences faites aux femmes, professionnels de santé et de santé publique, responsables d'associations, d'administrations centrales et locales, etc. qui souhaiteraient participer à cette réflexion.

Un colloque sous le Haut patronage du Ministère des droits des femmes clôturera ce séminaire le 14 mars 2014.

# PROGRAMME

lundi 27 janvier 2014

## Introduction

9h00 : Accueil

9h10 Présentation du séminaire, François BOURDILLON, Président du séminaire, praticien hospitalier en santé publique à la Pitié-Salpêtrière, membre de la Chaire santé de Sciences Po

Présentation des participants au séminaire et de la rapporteure, Marie MESNIL, doctorante à l'Institut Droit et Santé, Université Paris Descartes

## Session 1. Etat des lieux

9h30 Les principales données épidémiologiques, Sophie SIMON, Observatoire des violences, Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences (MIPROF)

9h50 **Le lien entre violences et santé deux décennies après la conférence de Pékin**, François BECK, responsable du Département « Observation et analyse des comportements de santé » à l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES), Catherine CAVALIN, chercheure, Centre d'études européennes de Sciences Po et Centre d'études de l'emploi, Florence MAILLOCHON, chercheure au CNRS, Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales, Centre Maurice Halbwachs

10h20 Le coût économique des violences faites aux femmes, Maité ALBAGLY, experte indépendante sur la prévention de la violence de genre et directrice de PSYTEL

10h40 Questions et débat

11h10 Pause

## Session 2. Conséquences des violences sur la santé, vues par trois catégories de professionnels de santé

11h30 Les conséquences vues par un médecin généraliste, Gilles LAZIMI, médecin généraliste et membre du Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes

11h50 Les conséquences sur la périnatalité, Henri-Jean PHILIPPE, président de Gynécologie Sans Frontière

12h10 Le psycho trauma, Muriel SALMONA, psychiatre-psychothérapeute, présidente de l'association « Mémoire Traumatique et Victimologie »

12h30 Questions et débat

### 13h15–14h15 : déjeuner en commun

14h15 Présentation du plan violence, Gilles BON MAURY, conseiller de Mme NAJAT VALLAUD-BELKACEM, Ministre des droits des femmes

### Session 3. La prise en charge immédiate, dans l'urgence

14h35 Les intervenants sociaux et psychologues en commissariat et gendarmerie, Patrick HEFNER, contrôleur général, ministère de l'Intérieur

14h55 La prise en charge médicale aux urgences, Delphine CANTIN, praticien hospitalier en médecine d'urgence

15h15 Le rôle des Unités médico-judiciaires (UMJ), CAROLINE REY SALMON, pédiatre, médecin légiste (UMJ), expert judiciaire, hôpital de l'Hôtel Dieu Paris

15h35 Questions et débat

16h00 Pause

### Session 4. Aspects médico-légaux

16h20 Le repérage et certificat médical, Emmanuelle PIET, médecin, responsable des centres de PMI au CG 93, présidente du CFCV (à confirmer)

16h40 Le contenu du certificat médical et l'ITT, Gérard LOPEZ, psychiatre, enseignant à l'Institut de Criminologie de Paris (DU criminologie et victimologie – Paris 5)

17h10 Conséquences dans la procédure pénale, Patrick POIRRET, procureur général près de la Cour d'Appel de Nancy

17h30 Questions et débat et conclusions de la première journée

18h00 Fin de la première journée

**Mardi 28 janvier 2014**

### Session 5. Les réponses faites aux femmes

9h15 Accueil

9h30 L'information sur les droits des femmes, Anita TOSTIVIN, conseillère technique/psychologue, Centre national d'information sur les droits des femmes (CNIDFF)

9h50 Le dispositif d'écoute et d'orientation 3919 et les dispositifs d'accueil et d'hébergement spécifique, Françoise BRIE, vice-présidente de la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), gestionnaire du 39-19

10h10 La prise en charge psychologique : l'expérience de la Seine Saint-Denis et de l'Institut de victimologie de Paris, Ernestine RONAI, responsable de l'observatoire des violences faites aux femmes du CG93, coordonnatrice nationale de la lutte contre les violences (MIPROF)

10h30 Questions et débat

11h 00 Pause

11h20 : L'accompagnement des femmes victimes de viols, Marie-France CASALIS, collectif féministe contre le viol (CFCV), Viols-Femmes-Informations 0 800 05 95 95

11h40 : Les enfants au sein des violences conjugales, Nadège SEVERAC, consultante spécialisée sur les violences faites aux enfants et aux femmes dans la famille, chercheure associée à l'observatoire universitaire international éducation et prévention de l'université de Paris Est Créteil, ONED

12h00 La formation des professionnels de santé, Pr Alexandre DUGUET, vice doyen de l'université Pierre et Marie Curie

12h20 Questions et débat

**12h50 – 14h15 : déjeuner libre**

#### **Session 6. Discussion et recommandations**

14h15 Synthèse de Roger HENRION, professeur, membre de l'Académie nationale de médecine

14h45 Discussion avec les participants et recommandations

16h15 Synthèse du séminaire

16h45 Fin du séminaire

#### **Informations pratiques**

Dates et lieu : Le séminaire se tiendra les 27 et 28 janvier 2014, dans les locaux de la Mutualité Française, 255 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Participation : L'inscription est requise pour les deux jours du séminaire. Une participation aux frais d'un montant de 150 € est demandée aux participants.

Renseignements et Inscriptions : Sciences Po / Chaire santé – 13, rue de l'Université – 75007 Paris

Tél : 01.45.49.77.73 @ : [chaire.sante@sciencespo.fr](mailto:chaire.sante@sciencespo.fr) ; <http://www.sciencespo.fr/chaire-sante/>